

AVIS DE MISE À DISPOSITION

COMMUNE DE DACHSTEIN PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Par délibération du conseil municipal en date du 15/12/2025, le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme sera mis à disposition du public :

Du lundi 19 janvier 2026 à 13H au jeudi 19 février 2026 à 17H.

Pendant cette période, le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU sera consultable :

- sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :
<https://www.dachstein.fr>
- à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture

Pendant toute la durée de la mise à disposition, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur le registre déposé à la mairie ;
- Soit en les adressant à Madame le Maire par voie postale ;
- Soit en les adressant à Madame le Maire par voie électronique, à l'adresse suivante : commune@dachstein.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Modification simplifiée n°1 du PLU : observations à l'attention du Maire »

Des informations complémentaires peuvent être demandées si besoin auprès de la mairie.